

Pluvier argenté

Grey Plover

Pluvialis squatarola

ordre : Charadriiformes

famille : Charadriidés



Statut de l'espèce :

Directive oiseaux : **annexe II/2**

Convention de Berne : **annexe III**

Convention de Bonn : **accord AEWA(1999), Annexe II**

Protection nationale : **chassable**

Liste rouge nationale : **préoccupation mineure**

Liste rouge régionale : **peu concernée**

Quelques chiffres :

Hivernant en Europe :

250 000

Hivernant en France :

30 211

Hivernant en BSB :

211

Importance du site :

-

Le Pluvier argenté est présent toute l'année en Baie de Saint-Brieuc, même si peu d'individus sont observés de mai à juillet. Les effectifs augmentent régulièrement d'août à janvier et décroissent rapidement ensuite jusqu'en mai. Les plus fortes arrivées sont notées entre octobre et janvier avec environ 200 individus comptabilisés en moyenne à la mi-janvier sur la période 2000-2013. Quelques décalages ont toutefois également été observés comme par exemple en février 2008 et 2009, et en mars 1996.

Une légère tendance (non significative) à augmentation est mise en évidence par les données Wetlands sur la période 1970-2018. De fortes fluctuations interannuelles ont également été observées : 10 individus en janvier 1974, 550 individus en 1987 et 710 en 1996.

Les données issues des comptages mensuels de la réserve montrent une certaine stabilité même si une diminution des effectifs hivernants (novembre à février) s'observe sur la période 1996 début 2000 suivie d'une légère augmentation depuis 2004. La moyenne annuelle des comptages sur les mois de présence de l'espèce présente le même patron de stabilité.

A l'échelle nationale, les données du Wetlands International mettent en évidence une augmentation de 115% sur la période 2000-2013 et une stabilité à partir de 2013 (Quaintienne *et al.*, 2015). Près de 17% de la population de Pluvier argenté de la voie de migration est-atlantique hivernent sur les côtes françaises (Deceuninck et Mahéo, 2000). En baie de Saint-Brieuc, les principales arrivées ont lieu d'octobre à décembre et l'effectif maximum est généralement observé en janvier. La situation est similaire en baie des Veys/ Littoral Est Cotentin (Caillot, 2005). La migration pré-nuptiale se déroule de février à mai. Ce grand migrateur stationne 2 à 3 mois seulement sur ses sites de reproduction (Géroudet, 2008).

Des tendances à la diminution sont observées en Irlande du Nord, en Grande Bretagne (Banks *et al.*, 2006), ainsi qu'en mer des Wadden (Blew et Sudbeck, 2005). Un déplacement vers l'est de la population hivernante à la suite d'hivers plus doux a été mis en évidence (Géroudet, 2008), ce qui pourrait contribuer à expliquer cette variation. Ce constat s'observe également chez d'autres espèces d'oiseaux hivernants qui ont montré une augmentation constante des effectifs ces dernières années aux Pays-Bas (Géroudet, 2008, Banks *et al.*, 2006).

La population est-atlantique est estimée à 247 000 individus (Stroud, *et al.*, 2004). Un déclin est observé au nord-ouest de l'Europe sur la période 1995-2002 ainsi qu'en Afrique de l'ouest depuis 1990.

Tendances

Europe :

70 → 90 → 00

nationale :

79 → 13

Baie de Saint-Brieuc :

70 → 95 → 08 → 18

source :

Wetlands International

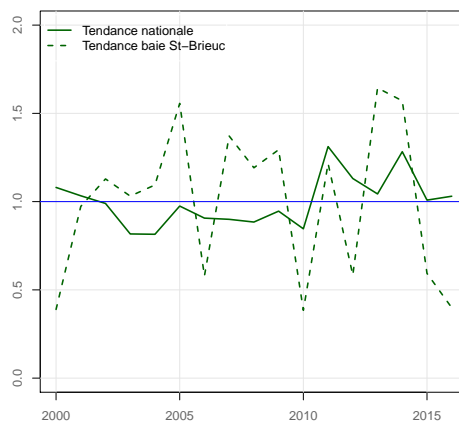
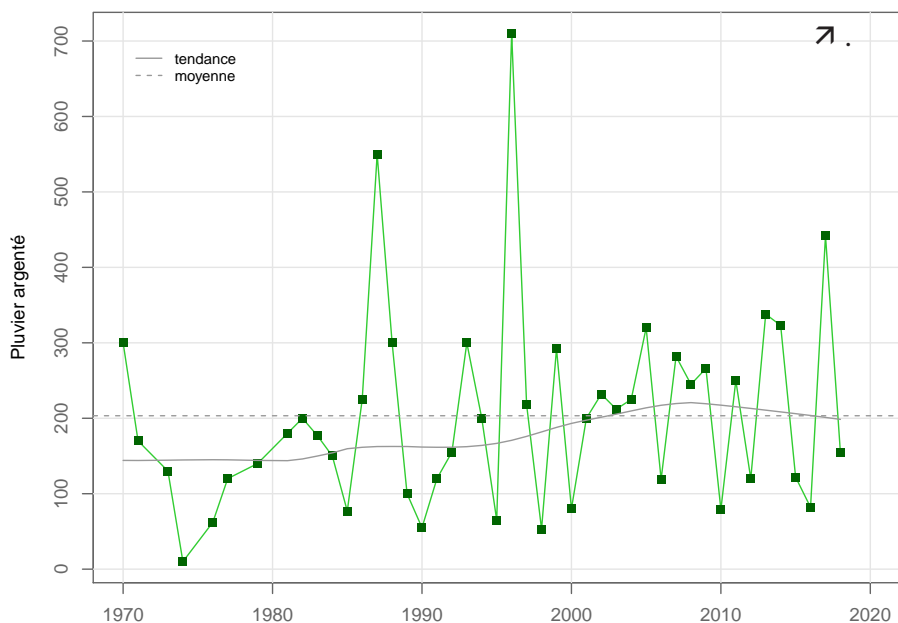
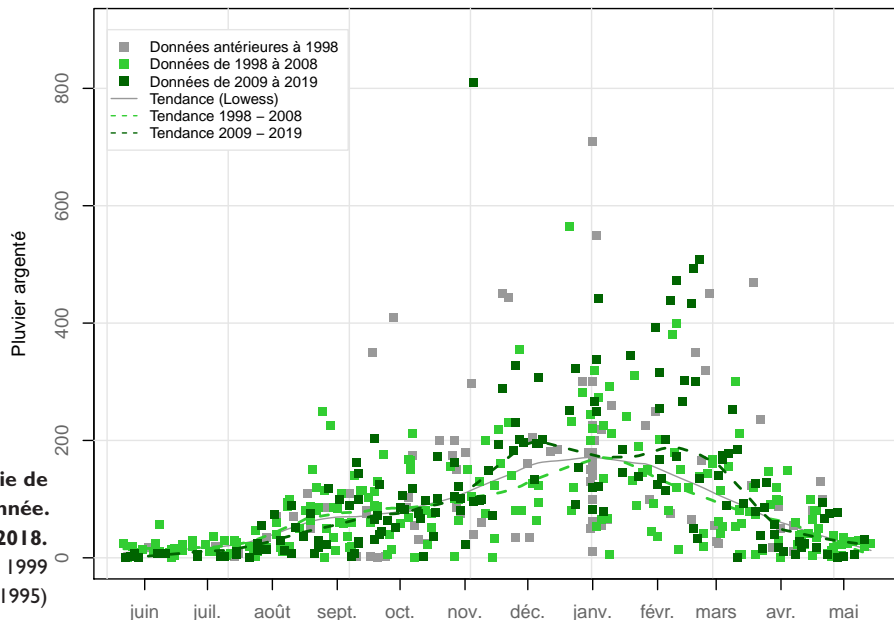
BirdLife

RNN Baie de Saint-Brieuc

Responsabilité biologique régionale :

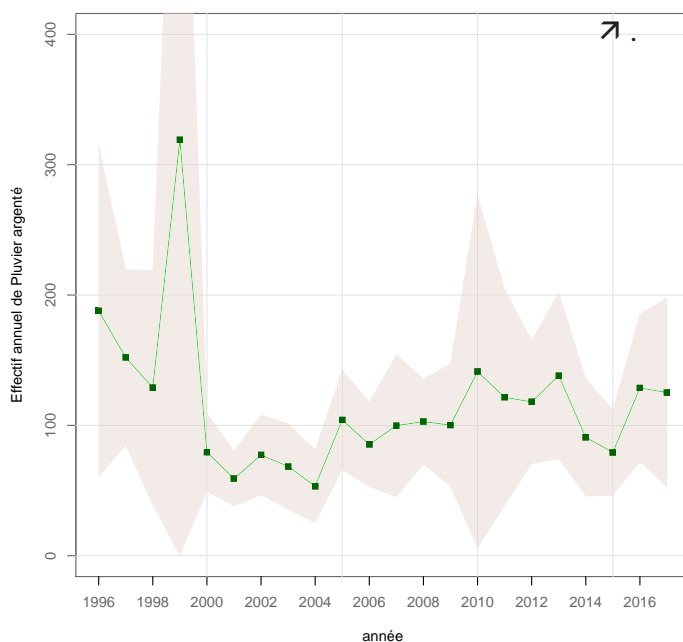
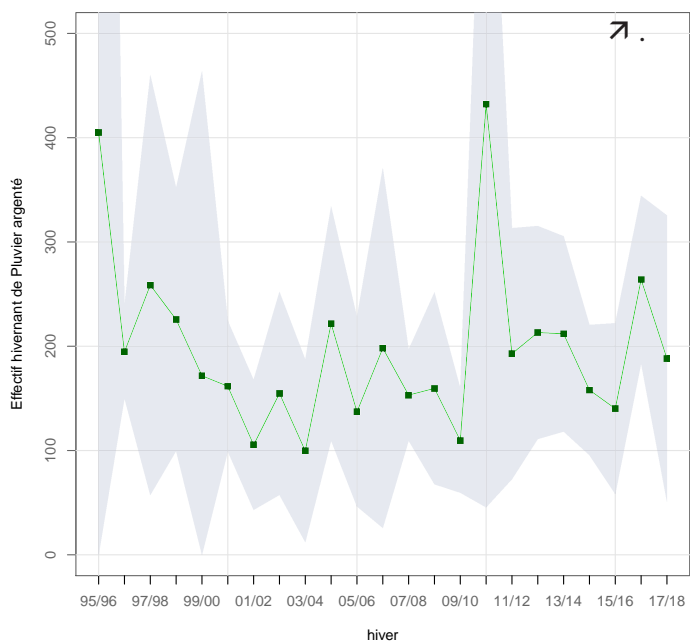
très élevé

Evolution des effectifs du Pluvier argenté en baie de Saint-Brieuc au cours de l'année.
Tendance sur la période 1970-2018.
 (non figuré une donnée de 2095 ind. en mars 1999
 et une donnée de 244 ind. en février 1995)



Indice de variation des effectifs calculé à partir des données Wetlands National et en baie de Saint-Brieuc.
 (L'indice 1 est fixé par la moyenne des effectifs sur la période 2000-2016).

Evolution des effectifs du Pluvier argenté en baie de Saint-Brieuc pour la période 1970-2018, à partir des données des comptages Wetlands effectués à la mi-janvier.



Evolution des effectifs moyens du Pluvier argenté en baie de Saint-Brieuc pour la période 1996-2017, établie à partir des données des comptages mensuels.